



Section de Corse - 2 rue Gabriel PERI - 20000 Ajaccio

## COMMUNIQUE

Le fichage ADN des citoyens ne connaît pas de limites. En 2003, le fichier national des empreintes génétiques contenait les fiches de 2 800 personnes. Fin 2010, 1 260 000 personnes étaient concernées par ce fichier. Le refus de prélèvement, considéré comme une infraction, est de plus en plus contesté. Ces contestations portent leur fruit. Des jugements de relaxe ont permis de faire reculer cette frénésie liberticide. Il s'est constitué une jurisprudence corse devenue une référence.

Pour débattre du danger du fichage génétique et des victoires obtenues devant la justice, la Ligue des droits de l'Homme organise un échange public avec des organisations et des personnalités devant le tribunal d'Ajaccio le lundi 05 septembre 2011 à 10h là où Jean Toussaint PLASSENZOTTI sera en grève de la faim depuis 14 jours.

Ont déjà annoncé leur participation à cet échange : A MANCA, l'APC, PAUL-JO CAITUCOLI conseiller général 2A, FRANCOIS CASASOPRANA conseiller général 2A, la CFDT, CORSICA LIBERA, EUROPE ECOLOGIE LES VERTS, SCELTA PARA, TUMASGIU D'ORAZIO conseiller municipal d'Ajaccio, la FCPE 2A, FO, FSU 2A, PCF 2A, PNC, ALAIN MOSCONI pour le STC, l'UNSA... *(liste non close)*. *Cet échange est ouvert à toute organisation ou personne intéressée par la défense des libertés.*

Ajaccio, le 02 septembre 2011

Pour connaître l'actualité de la Ligue des droits de l'Homme en Corse  
[www.ldh-corisca.org](http://www.ldh-corisca.org)